



**PROCES - VERBAL
de la réunion du Conseil Municipal
du LUNDI 27 OCTOBRE 2025 à 18H30
date de convocation le 23 octobre 2025**

Membres élus : 15 – Membres en exercice : 12

Membres présents (10) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Emmanuelle ROSSI, Stéphane BOLLARD, Gratienne BASTARD-ROSSET, Carole DUPRÉ, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS, Guillaume PERISSE, Séverine SAOS ;

Absents (2) : André BOCHET-CADET, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY ;

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h39.

Le Procès-Verbal de la séance du 20 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Stéphane BOLLARD, secrétaire de séance

DELN°2025/070-27/10

Objet : MARCHES- Attribution marché de travaux N°2025/TXGRENETTE :

Rapporteur : Claude CHARBONNIER

Claude CHARBONNIER informe les membres du Conseil Municipal que la publication pour la consultation des travaux « Construction d'une halle couverte - GRENETTE » marché N° 2025/TXGRENETTE a été effectuée du 29 Août au 26 septembre 2025 à 12h.

La consultation porte sur 4 lots :

LOT 1 : Démolition – Terrassement – Gros Œuvre

LOT 2 : Charpente – Couverture – Zinguerie

LOT 3 : Electricité

LOT 4 : Aménagement Paysager

Claude CHARBONNIER informe du dépôt de :

LOT 1 : 7 offres (LATHUILLE FRERES / BURDET BATIMENT / CARRETTA / ALPES BOURGOGNE CONSTRUCTION / BACCHETTI ET FILS / FAURE MACONNERIE / BARRACHIN B.T.P)

LOT 2 : 6 offres (CHARPENTES DU LAC / SARL LAMBERSSENS FRERES / LP CHARPENTE / TOITS ET CHARPENTES DOMENGET / ALPES-ZINGUERIE / SPATIAL COUVERTURE)

LOT 3 : 4 offres (STECH ELEC / DURET ELECTRICITE / ELECTRICITE ROGER MERMILLOD / LANSARD*JO FRANCOIS)

LOT 4 : 1 offre (PARCS ET SPORTS)

Claude CHARBONNIER rappelle que le Maître d'œuvre – SARL 27A ARCHITECTES est chargé de l'analyse des offres et propose un rapport de la notation des entreprises effectuées sur la base des critères énoncés dans le Règlement de Consultation (prix des prestations = 40% - valeur technique = 60%)

Claude CHARBONNIER propose d'analyser le rapport transmis en séance et de débattre sur la réalisation des travaux

Dans le cas de la validation de la réalisation des travaux, Claude CHARBONNIER propose d'attribuer les travaux des 3 lots aux entreprises conformément au rapport de présentation de l'analyse des offres effectuée par le Maître d'œuvre.

Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER,

Sur proposition du Maire,

Vu la délibération N°2025/061-20/10 en date du 20 octobre 2025, portant décision de réaliser les travaux de la halle couverte (GRENETTE) et de remettre l'attribution du marché allotii à une séance ultérieure,

Vu la délibération N°2025/061-20/10 en date du 20 octobre 2025, portant décision de déclarer le lot 4 infructueux,

Vu les réponses apportées par certaines entreprises du lot 1 à qui des précisions complémentaires relatives au mémoire technique ont été demandées,

Vu les réponses apportées par certaines entreprises du lot 2 à qui des précisions complémentaires relatives au mémoire technique ont été demandées

*Vu le rapport d'analyse des offres N°2 présenté par le Maître d'œuvre,
Vu les préconisations du Maître d'œuvre,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée des membres présents,

POUR : 9 (Catherine HAUETER – Emmanuelle ROSSI – Claude CHARBONNIER – Yvette GOLLIET-Gratiennne BASTARD-ROSSET – Carole DUPRE – Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS – Stéphane BOLLARD, Séverine SAOS)

ABSTENTION : 1 (Guillaume PERISSE)

- DECIDE d'attribuer le marché allotri N°2025/TXGRENETTE comme suit :
- LOT 1 – DEMOLITION – TERRASSEMENT – GROS ŒUVRE

ENTREPRISE BARRACHIN BTP – 55 rue des Clefs 74230 THONES pour un montant de **99 707.00 € H.T** (119 648.40 € TTC)

- LOT 2 – CHARPENTE – TOITURE – ZINGUERIE

ENTREPRISE SARL LAMBERSENS FRERES – LD Belchamp 74230 LES CLEFS pour un montant de **59 819.00 € H.T** (71 782.80.00 € TTC)

- LOT 3 – ELECTRICITE

ENTREPRISE DURET ELECTRICITE – 18 rue du Pré Faucon 74000 ANNECY pour un montant de **10 704.00 € H.T** (12 844 .80 € TTC)

- LOT 4 – AMENAGEMENT PAYSAGERS : déclaré infructueux par délibération N°2025/061-20/10 en date du 20 octobre 2025. Une nouvelle offre sera déposée sur la plateforme mp74.

- AUTORISE Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2026 ;
- APPROUVE le plan de financement pour un montant total des travaux s'élevant à 200 230.00 € HT ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les actes se rapportant au dossier et au marché ;

La séance est levée à 19h04

À Alex, le 27 octobre 2025
Le Maire,
Catherine HAUETER



Le secrétaire de séance
Stéphane BOLLARD
Bon pour accord